Communication municipale au Conseil communal
N° 677 / 2023

Séance du 11 septembre 2023

Séances du Conseil communal 2024

Nous vous communiquons, ci-après, les dates auxquelles la Municipalité envisage de demander la convocation de votre Conseil au cours de l'année 2024 :

lundi	25 mars 2024
lundi	6 mai
samedi	22 juin
lundi	9 septembre
lundi	28 octobre
samedi	7 décembre

Le présent avis préalable vous est donné sous réserve que les objets transmis par la Municipalité au Bureau du Conseil communal soient suffisamment nombreux pour qu'ils justifient de notre part une demande de convocation de votre assemblée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Charles Monod

Le secrétaire

Patrick Csikos

Adopté en séance de Municipalité du 4 septembre 2023.